

**Conseil
Municipal
Du
24/09/2007**

Réuni à la Mairie de
Villeparois à 20 heures 30

Sur convocation adressée
par le Maire aux conseillers
municipaux
le 17/09/2007
et avis affiché à la porte de
la mairie ce même jour

Nombre de conseillers en
exercice : **10**

Président de séance

**Le Maire,
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance

M. Bruno MICHEL

**DELIBERATION
N° 43**

DOSSIER REFERENCE

Déposée le / /
 2007
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : / /
 2007
A la porte de la Mairie

Annexes :

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE**

COMMUNE DE VILLEPAROIS

* * *

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* * *

L'AN DEUX MILLE SEPT, le 24 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: M. BERSOT Alain, M. BOURGEOIS Michel, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. MICHEL Bruno, M. POUGET Jean-Pierre, M. ROCHE Patrice, M. VINCENT Olivier.

**ETAIENT EXCUSES
OU ABSENTS :**

Mme GARNIER Martine

M BAGUET Thierry

Pouvoir donné à :

M. POUGET Jean-Pierre

Projet de zonage d'assainissement

Rapporteur : Le Maire

La délibération N° 37 concernant le projet de zonage d'assainissement que nous avons pris le 18/07/2007 n'est pas correctement rédigée. Je vous propose donc d'annuler cette délibération et de vous prononcer de nouveau sur ce projet.

Décision :

Exprimées	9	Contre :	0
Abstention :	0	Pour	9

Vu le projet de zonage d'assainissement présenté par Ginger Environnement,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré:

- Approuve le projet
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS